



Moderniser et simplifier la politique agricole commune (PAC)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

A. À PROPOS DE VOUS

***Pays de résidence**

- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Croatie
- Chypre
- République tchèque
- Danemark
- Estonie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Espagne
- Suède
- Royaume-Uni
- Autre

***Si vous avez répondu «Autre», veuillez préciser.**

***Vous répondez au questionnaire:**

- en tant que particulier, à titre personnel
- à titre professionnel ou pour le compte d'une organisation

***Prénom**

***Nom**

***Adresse électronique**

***Travaillez-vous dans le secteur de l'agriculture?**

- Oui
 Non

***Dans l'affirmative, veuillez préciser:**

- Dans une exploitation familiale
 Dans une exploitation ayant une autre structure juridique
 Autre/Je ne sais pas

***Votre contribution**

Veillez noter que, quelle que soit l'option choisie, vos réponses peuvent faire l'objet d'une demande d'accès public aux documents en vertu du [règlement \(CE\) n° 1049/2001](#)

- peut être publiée avec vos données à caractère personnel** (Je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, en totalité ou en partie, y compris mon nom ou celui de mon organisation, et je déclare qu'aucun élément de ma réponse n'est illégal ou ne porte atteinte aux droits d'un tiers d'une manière qui pourrait empêcher sa publication)
- peut être publiée de manière anonyme** [Je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, en totalité ou en partie (y compris les citations et avis exprimés), à condition que ces informations soient rendues anonymes]. Je déclare qu'aucun élément de ma réponse n'est illégal ou ne porte atteinte aux droits d'un tiers d'une manière qui pourrait empêcher sa publication.

***Prénom du participant**

***Nom du participant**

***Adresse électronique professionnelle du participant**

***Nom de l'organisation**

***Adresse postale de l'organisation**

***Type d'organisation**

Veillez choisir la réponse qui correspond le mieux

- Entreprise privée
- Cabinets de consultants, cabinets d'avocats, consultants indépendants
- Association professionnelle ou commerciale ou association d'entreprises
- Organisation, plateforme ou réseau non gouvernemental
- Organisme de recherches et universités
- Églises et communautés religieuses
- Autorité régionale ou locale (publique ou mixte)
- Autorité publique nationale
- Organisation internationale
- Autre

***Si vous avez répondu «Autre», veuillez préciser:**

***Combien de salariés compte votre entreprise?**

- Plus de 250 salariés (grande entreprise)
- Entre 50 et 250 salariés (entreprise moyenne)
- Entre 10 et 49 salariés (petite entreprise)
- Moins de 10 salariés (microentreprise)
- Travailleur indépendant (microentreprise)

***Veuillez préciser le secteur.**

- Agriculture
- Sylviculture
- Développement rural
- Agroalimentaire
- Protection de l'environnement
- Syndicat
- Santé publique
- Recherche/groupe de réflexion
- Société civile
- Autre

***Si vous avez répondu «Autre», veuillez préciser:**

***Votre organisation est-elle inscrite au registre de transparence?**

Si votre organisation n'est pas inscrite, nous vous invitons à le faire [ici](#), même si ce n'est pas obligatoire pour participer à cette consultation. [Pourquoi un registre de transparence?](#)

- Oui
- Non
- Sans objet

***Dans l'affirmative, veuillez indiquer votre numéro d'inscription au registre.**

***Votre contribution**

Veuillez noter que, quelle que soit l'option choisie, vos réponses peuvent faire l'objet d'une demande d'accès public aux documents en vertu du [règlement \(CE\) n° 1049/2001](#)

- peut être publiée avec les informations de votre organisation** (Je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, en totalité ou en partie, y compris le nom de mon organisation, et je déclare qu'aucun élément de ma réponse n'est illégal ou ne porte atteinte aux droits d'un tiers d'une manière qui pourrait empêcher sa publication).
- peut être publiée de manière anonyme** [Je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, en totalité ou en partie (y compris les citations et avis exprimés), à condition que ces informations soient rendues anonymes]. Je déclare qu'aucun élément de ma réponse n'est illégal ou ne porte atteinte aux droits d'un tiers d'une manière qui pourrait empêcher sa publication.

B. L'AGRICULTURE, LES ZONES RURALES ET LA PAC AUJOURD'HUI

Pour les questions à choix multiples, veuillez sélectionner jusqu' à 3 ou 5 réponses, selon l'indication donnée.

1. Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées l'agriculture et les zones rurales dans l'UE?

pas plus de 3 choix

- Niveau de vie équitable pour les agriculteurs
- Adaptation à l'évolution des exigences des consommateurs et de la société
- Pressions sur l'environnement et les ressources naturelles
- Changement climatique (atténuation et adaptation)
- Manque de croissance et d'emplois dans les zones rurales
- Développement territorial inégal dans l'UE

2. Parmi les instruments dont dispose actuellement la PAC, lesquels sont les mieux adaptés aux défis mentionnés ci-dessus?

pas plus de 5 choix

- Paiements découplés aux agriculteurs
- Soutien couplé
- Soutien aux actions en faveur du développement rural, de l'environnement et du climat dans le secteur agricole et les zones rurales
- Soutien aux investissements en matière de développement rural axés sur le capital physique et humain dans le secteur agricole et les zones rurales
- Mesures commerciales
- Filets de sécurité (par ex., mesures d'intervention sur les marchés)
- Mécanismes de gestion des risques
- Aide à l'intégration au sein des organisations de producteurs
- Approches réglementaires (normes et règles)

3. Dans quelle mesure la PAC actuelle permet-elle de relever ces défis?

- Dans une large mesure
- Dans une assez bonne mesure
- Dans une certaine mesure uniquement
- Pas du tout
- Je ne sais pas

4. Parmi les propositions ci-dessous, quelles sont les principales contributions des agriculteurs à notre société?

pas plus de 3 choix

- Garantir un approvisionnement alimentaire suffisant
- Fournir des produits diversifiés, sûrs et sains (qualité des aliments)
- Protéger l'environnement (sols, eau, air, biodiversité) et les paysages
- Lutter contre le changement climatique (atténuation et adaptation)
- Contribuer aux énergies renouvelables
- Maintenir l'activité économique et l'emploi dans les zones rurales
- Contribuer aux performances commerciales de l'UE
- Garantir la santé et le bien-être des animaux d'élevage

5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes:

	Largement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord
Le revenu agricole est encore largement inférieur au revenu moyen dans l'UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les agriculteurs de l'UE sont confrontés à des exigences plus sévères que ceux de pays extérieurs à l'UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les agriculteurs ne perçoivent qu'une petite part des prix payés par les consommateurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les agriculteurs doivent procéder à des investissements importants pour que leur entreprise soit viable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6. Quels sont les principaux défis environnementaux auxquels est confrontée l'agriculture?

pas plus de 3 choix

- Réduction de la dégradation des sols
- Protection de la biodiversité
- Préservation de la diversité génétique, notamment de races et variétés anciennes et traditionnelles
- Réduction de la pollution de l'eau
- Rationalisation de l'utilisation de l'eau
- Utilisation plus durable des pesticides et des engrais
- Réduction de la pollution de l'air
- Risques environnementaux (incendies, inondations, etc.)

7. Dans quelle mesure la PAC actuelle permet-elle de relever ces défis environnementaux?

- Dans une large mesure
- Dans une assez bonne mesure
- Dans une certaine mesure uniquement
- Pas du tout
- Je ne sais pas

8. Quels sont les principaux obstacles au choix du métier d'agriculteur?

pas plus de 5 choix

- Faible rentabilité
- Manque de terrains disponibles
- Prix élevés des terrains
- Règlementation foncière
- Difficultés d'accès au crédit
- Complexité des régimes d'assurance
- Législation sur les successions
- Fiscalité
- Exigences administratives
- Accès aux nouvelles technologies/connaissances
- Image du secteur

9. D'après vous, quels sont les principaux moteurs de l'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de l'économie rurale?

pas plus de 5 choix

- Accès à la formation professionnelle et aux informations pertinentes
- Accès à des services de conseil apportant des solutions adaptées à chaque exploitation
- Diffusion des connaissances
- Incitations financières/incitations à l'investissement/soutien aux projets innovants
- Nouvelles technologies et nouveaux intrants agricoles
- Soutien pour s'adapter aux nouvelles exigences de la société (par exemple sur le plan nutritionnel)
- Aide au développement de l'économie circulaire
- Participation accrue des producteurs dans l'ensemble des chaînes de valeur (jusqu'aux consommateurs)
- Nouveaux partenariats entre les différents acteurs (agriculteurs, société civile, chercheurs, etc.)
- Recherche et diffusion de connaissances répondant aux besoins des agriculteurs

10. Depuis 2003, les services de conseil agricole aident les agriculteurs à mieux comprendre et mettre en œuvre les règles de l'UE et les normes régissant les bonnes conditions agricoles et environnementales. Comme évaluez-vous les prestations actuelles des services de conseil agricole de votre pays/région dans les domaines suivants:

	Satisfaisant	Neutre	Insatisfaisant	Je ne sais pas
Obtention de conseils	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accès aux conseils	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité du service fourni	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Indépendance des conseillers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transfert de connaissances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diffusion des nouvelles connaissances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

11. Les récentes réformes de la PAC mettent-elles suffisamment l'accent sur la cohérence des politiques pour le développement?

	Oui, dans une large mesure	Oui, dans une assez bonne mesure	Dans une certaine mesure uniquement	Non, pas du tout	Je ne sais pas
Cohérence globale avec la politique de développement et l'action humanitaire de l'UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Exportations de l'UE vers les pays en développement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Importations de l'UE en provenance des pays en développement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Incidence sur la production agricole locale dans les pays en développement, notamment en matière de changement d'affectation des terres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Disponibilité et accessibilité de produits agricoles dans les pays en développement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

12. Quels sont les principaux problèmes/obstacles empêchant la politique actuelle d'atteindre ses objectifs? Quels sont les facteurs à l'origine de ces problèmes?

1500 caractère(s) maximum

13. Quels éléments de la PAC actuelle sont les plus pesants ou complexes, et pourquoi?

1500 caractère(s) maximum

C. LES OBJECTIFS ET LA GOUVERNANCE

14. L'action de la Commission européenne est centrée sur 10 priorités pour 2014-2020, dont la plupart sont pertinentes pour la PAC http://ec.europa.eu/priorities/index_fr

Veillez indiquer les priorités les plus pertinentes, pour lesquelles la PAC devrait faire davantage.

pas plus de 3 choix

- Stimuler l'investissement, la croissance et l'emploi
- Améliorer la connectivité et la numérisation de l'économie rurale
- Atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter, et fournir des énergies renouvelables
- Renforcer le marché unique de l'UE
- Participer au commerce mondial
- Aider à relever les défis liés aux migrations

15. Parmi les objectifs suivants, quels sont ceux que la PAC devrait poursuivre en priorité?

pas plus de 5 choix

- Assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs
- Faire face aux incertitudes du marché
- Stimuler la compétitivité et l'innovation dans le secteur agricole
- Garantir la sécurité des approvisionnements à des prix raisonnables pour les consommateurs
- Encourager la fourniture de produits sains et de qualité
- Contribuer à un niveau élevé de protection de l'environnement dans l'ensemble de l'UE
- Atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter
- Développer les zones rurales tout en préservant les paysages
- Parvenir à un développement territorial équilibré

16. Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'ajouter des objectifs pour moderniser la PAC: si oui, lesquels?

1500 caractère(s) maximum

17. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante: «Il est logique d'avoir une politique agricole commune car nous avons besoin....»

	Largement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
de règles communes dans le cadre du marché unique (organisation du marché, commerce, règles en matière de concurrence, normes de sécurité des aliments)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'objectifs communs pour relever les défis transfrontières (sécurité alimentaire, environnement, changement climatique, biodiversité, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un budget commun, car c'est plus efficient	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de cohésion économique, sociale et territoriale et de solidarité entre les États membres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de positions communes au niveau international afin de rendre l'UE plus forte sur la scène mondiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un cadre commun pour partager les meilleures pratiques, les résultats des recherches et les idées innovantes, et pour favoriser l'apprentissage mutuel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

18. Selon vous, à quel niveau les objectifs suivants poursuivis par la PAC devraient-ils être principalement traités?

	Au niveau de l'UE	Au niveau national	Au niveau régional/local	Je ne sais pas
Assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Faire face aux incertitudes du marché	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Stimuler la compétitivité et l'innovation dans le secteur agricole	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garantir la sécurité des approvisionnements à des prix raisonnables pour les consommateurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Encourager la fourniture de produits sains et de qualité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contribuer à un niveau élevé de protection de l'environnement dans l'ensemble de l'UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développer les zones rurales tout en préservant les paysages	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Parvenir à un développement territorial équilibré	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

D. L'AGRICULTURE, LES ZONES RURALES ET LA PAC DEMAIN

19. Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes:

	Largement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
Les agriculteurs ont besoin de soutien direct au revenu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'autres politiques peuvent avoir une incidence importante sur le revenu agricole (par ex.: législation fiscale, législation sur les successions, systèmes de retraite et de protection sociale)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La politique agricole devrait avoir davantage d'effets bénéfiques sur l'environnement et le changement climatique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il faut appuyer les investissements ciblés favorisant la restructuration et l'innovation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il faut renforcer la position des agriculteurs dans les chaînes de valeur (notamment en luttant contre les pratiques commerciales déloyales)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

20. Pensez-vous que les actions suivantes menées dans le cadre de la PAC pourraient améliorer la compétitivité des agriculteurs?

	Largement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
Soutenir le développement des marchés à terme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Renforcer la transparence sur les marchés agricoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soutenir l'intégration des agriculteurs dans les organisations de producteurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soutenir la recherche et l'innovation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Simplifier les procédures administratives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

21. Parmi les critères suivants, lesquels sont les plus pertinents pour l'allocation d'un soutien direct?

pas plus de 5 choix

- Produits et/ou secteurs spécifiques
- Outils de gestion des risques
- Compensation de l'activité agricole dans les zones soumises à des contraintes naturelles/les zones à haute valeur naturelle
- Territoires à potentiel agricole élevé
- Pratiques ayant le plus d'effets bénéfiques sur l'environnement/le climat
- Lien avec les normes (travail et sécurité des aliments, par ex.)
- Niveau égal de soutien pour les agriculteurs au sein d'un même territoire
- Petits producteurs
- Plafonnement du soutien pour les gros bénéficiaires
- Jeunes agriculteurs

22. Quelles actions pourraient encore améliorer les performances de l'UE à l'exportation?

pas plus de 3 choix

- Promotion des exportations
- Crédits à l'exportation
- Mesures portant spécifiquement sur les indications géographiques
- Etendre la libéralisation des échanges
- Lever les obstacles non tarifaires
- Aucune action n'est nécessaire

23. Compte tenu des exigences des consommateurs et de la société en général, dans quels domaines le lien entre la PAC et les normes peut-il être amélioré?

pas plus de 3 choix

- Normes en matière de sécurité des aliments
- Normes et lignes directrices en matière d'alimentation humaine
- Normes pour les produits issus du commerce équitable
- Normes pour les produits biologiques
- Normes climatiques et environnementales
- Normes relatives à l'utilisation des antimicrobiens/pesticides
- Normes en matière de santé animale et végétale
- Normes en matière de bien-être des animaux
- Normes du travail

24. En ce qui concerne l'application de normes de production plus strictes, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

	Largement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
Il est possible d'obtenir de meilleurs résultats en proposant des incitations financières sur une base volontaire, sans renforcer les normes obligatoires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si les normes obligatoires sont renforcées, il faut aider davantage les agriculteurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les agriculteurs doivent respecter des normes plus strictes sans soutien financier spécifique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des campagnes de sensibilisation doivent être menées pour convaincre les consommateurs de payer plus du fait de l'application de normes plus strictes par les agriculteurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

25. Pour quels objectifs de protection de l'environnement la PAC devrait-elle faire davantage?

pas plus de 3 choix

- Prévention et réduction de la pollution de l'eau (pesticides, engrais)
- Utilisation durable de l'eau
- Prévention de risques environnementaux tels que les inondations
- Prévention de la perte de biodiversité
- Prévention et réduction de l'érosion des sols
- Lutte contre la salinisation et le tassement des sols, et contre la désertification
- Contribution aux plans relatifs à la qualité de l'air

26. Quels objectifs la PAC doit-elle poursuivre en priorité afin de mieux lutter contre le changement climatique?

pas plus de 3 choix

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur agricole
- Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs agricole et sylvicole
- Améliorer l'adaptation au changement climatique et renforcer la résilience des systèmes de production agricole
- Promouvoir le boisement et la gestion durable des forêts
- Fournir des sources d'énergie renouvelables et durables
- Promouvoir la recherche afin de lutter contre les maladies végétales et animales liées au changement climatique
- Promouvoir la diversification des systèmes agricoles

27. Dans lequel des domaines suivants jugez-vous que la PAC devrait renforcer son soutien à la gestion durable des forêts?

pas plus de 3 choix

- Prévention des incendies de forêts et restauration des forêts
- Mobilisation de la biomasse forestière pour la production de matériel et d'énergie
- Augmentation de la résilience et de la protection des écosystèmes forestiers
- Boisement/reboisement
- Prévention des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques dans les forêts, tels que les ravageurs et les tempêtes
- Systèmes agroforestiers

28. Dans quels domaines la PAC devrait-elle renforcer sa contribution aux zones rurales?

pas plus de 5 choix

- Stimuler l'innovation par le transfert de connaissances, l'offre de conseils et la formation professionnelle
- Valoriser les savoir-faire et les produits locaux dans le respect de la diversité de l'UE et fournir un cadre pour les produits de qualité de l'UE
- Répondre aux besoins locaux en soutenant le développement d'infrastructures et de services locaux (par ex., soins de santé, transports, services de garde d'enfants)
- Favoriser la viabilité économique de l'agriculture dans l'ensemble de l'UE, en évitant la concentration de la production et de la population dans certaines zones
- Renforcer l'interaction entre les productions locales et les marchés locaux
- Améliorer la qualité de vie et l'inclusion sociale des habitants des zones rurales
- Renforcer la gouvernance et le développement local au moyen d'initiatives partant du terrain, comme l'initiative LEADER
- Favoriser le tourisme et les loisirs ruraux, notamment en mettant en valeur les paysages, les valeurs culturelles et les traditions culinaires locales
- Créer et maintenir des emplois dans les zones rurales, notamment dans le secteur de la production agricole primaire
- Développer la connectivité et les solutions numériques
- Soutenir le capital social et culturel des zones rurales afin qu'elles demeurent des espaces de vie dynamiques et favoriser les liens mutuellement bénéfiques entre les villes et les zones rurales
- Aider les PME à créer des emplois dans les zones rurales

29. Comment la PAC pourrait-elle mieux aider les jeunes agriculteurs et les autres jeunes entrepreneurs ruraux?

pas plus de 3 choix

- En soutenant la création d'entreprise
- En proposant des paiements complémentaires transitoires aux jeunes agriculteurs
- En améliorant l'accès aux instruments financiers
- En soutenant davantage les investissements
- En soutenant le transfert de connaissances, l'accès à des conseils et la formation professionnelle
- En instaurant des incitations visant à stimuler la coopération entre les générations
- En encourageant la transmission des exploitations agricoles
- En soutenant de nouvelles formes de coopération

30. Quelle serait la meilleure façon d'encourager l'innovation?

pas plus de 3 choix

- Soutenir la participation des agriculteurs à des projets innovants
- Atténuer les inégalités de connaissances entre agriculteurs
- Soutenir l'échange de connaissances en améliorant l'accès à des services de conseil, en favorisant la mise en réseau des agriculteurs et des exploitations agricoles modèles
- Améliorer les compétences techniques et l'impartialité des services de conseil
- Développer l'infrastructure informatique pour l'échange de connaissances
- Fournir un meilleur accès au financement et à l'investissement

E. SYNTHÈSE: MODERNISATION ET SIMPLIFICATION

31. Pensez-vous que les actions suivantes pourraient permettre de simplifier la PAC:

	Largement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
Réduire les doubles emplois entre les mesures de développement rural et les autres mesures de la PAC	●	●	●	●	●
Mieux utiliser les bases de données et les technologies (télétection, smartphones) afin de réduire la fréquence des inspections d'exploitations agricoles	●	●	●	●	●
Étendre l'utilisation des services d'administration en ligne	●	●	●	●	●
Accroître le recours aux méthodes forfaitaires	●	●	●	●	●
Élargir le choix des mesures environnementales possibles pour les agriculteurs	●	●	●	●	●

32. Avez-vous des idées concrètes pour simplifier la PAC et réduire la charge administrative pour les agriculteurs et les bénéficiaires (ou les administrations publiques)? Veuillez préciser et expliquer les raisons motivant vos propositions.

1500 caractère(s) maximum

33. Avez-vous d'autres idées pour moderniser la PAC?

1500 caractère(s) maximum

34. N'hésitez pas à télécharger un document (5 pages maximum), par exemple une synthèse de votre position. Taille maximale du fichier: 1 Mo.

Veillez noter que le document téléchargé sera publié en même temps que vos réponses au questionnaire, qui constituent la contribution essentielle à la présente consultation publique. Ce document est facultatif et sert de référence complémentaire pour mieux comprendre votre point de vue.